



HAL
open science

Le feu est dans la lande ou l'incendie comme fait social

B. Traimond

► **To cite this version:**

B. Traimond. Le feu est dans la lande ou l'incendie comme fait social. Revue forestière française, 1980, 32 (S), pp.333-343. 10.4267/2042/21474 . hal-03397148

HAL Id: hal-03397148

<https://hal.science/hal-03397148v1>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le feu est dans la lande ou l'incendie comme fait social

Il est des objets qui fascinent et le feu est de ceux-là. Non seulement il attire, mais il cristallise rumeurs et agressivité comme un certain Ernest Bolo l'a bien vu et subi, il n'y a pas si longtemps (1)*. Or s'il est une région qui s'identifie à l'incendie, c'est bien la lande. Mauriac parle-t-il du lieu de ses vacances, à Saint-Symphorien en Gironde, il ne peut terminer sa phrase sans l'évoquer. « *Aussi sont entrés en moi pour l'éternité des étés implacables, cette forêt crépitante de cigales sous un ciel d'airain que parfois ternissait l'immense voile de soufre des incendies alors que les tocsins haletants arrachaient les bourgs à leur torpeur* » (2). Chez tous les écrivains — quel que soit leur talent — qui décrivent cette région, tel Delbousquet (3) ou Barranx (4), le feu constitue un élément essentiel de la trame romanesque. A l'explication poétique et littéraire s'ajoute un autre élément que Manciet formule dans un de ses romans : « *qu'èra la peur deu huèc dont an tois los d'aci* » (5) (c'était la peur du feu qu'ont tous ceux d'ici).

Pourtant l'ambivalence de cette peur éclate immédiatement. Si chez Manciet l'incendie constitue l'horizon de l'agonie du Docteur Haza, chez Delbousquet il sert à se venger, chez Barranx à se détruire. Françoise Trigeaud (6) note que chez Mauriac « *le feu, image*

obsessionnelle, est souvent synonyme de brasier, de fournaise (...) il symbolise les passions dans le mal comme dans le bien » et c'est ainsi que Thérèse Desqueyroux empoisonne son mari le jour du grand incendie de Mano. Cette peur du feu s'accompagne d'une attirance et d'une fascination qui touche tout ce qui concerne l'incendie. Aussi les termes utilisés dans des études qui se veulent sérieuses et rigoureuses sont-ils entachés d'une foule de connotations affectives qui en arrivent à organiser, non seulement les discours, mais plus curieusement les propositions concrètes.

En 1841, un auteur se félicitant — un peu tôt — de la diminution du nombre d'incendies, l'explique par « *les frottements de la civilisation* » et « *le Code Pénal qui semblent avoir détruit pour toujours ces représailles barbares et ces calculs sauvages* » (7). On voit dans quel camp se situe le feu et ceci a des conséquences sur la façon de le combattre. Aussi, selon J. Girard (8), la méthode du contre-feu est « *barbare* » et « *l'eau n'est pas le véritable remède contre nos incendies* » écrit-on en 1917 (9). Le combat contre la barbarie ne saurait se faire par l'intervention d'éléments naturels mais « *la véritable lutte, d'après nous et d'après la plupart des gens autorisés se fait à coup de fouail* » petit pin, qui violemment rabattu, étouffe les flammes. Seule l'action physique de l'homme attaquant l'adversaire à bras le corps peut venir à bout de l'inhumanité. Comment s'étonner qu'alors « *qu'au IV^e siècle de notre*

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes en fin d'article.



Photothèque du Ministère de l'Agriculture.

ère des massifs très importants de chênes et de pins maritimes couvraient l'emplacement du massif landais moderne », « les invasions des Alains et des Suèves puis des Wisigoths, plus tard des Arabes, des Vascons, des Normands amenèrent saccages et incendies de ces forêts » (10). Le feu s'identifiant aux envahisseurs, les pins à la civilisation, l'arrivée de ces peuplades, quelles qu'elles soient d'ailleurs, ne pouvait qu'amener la disparition des arbres. Mais auparavant, la civilisation romaine ne pouvait que les faire prospérer. Même Elisée Reclus le dit.

Ainsi, tous les textes qui abordent la question des incendies dans les landes s'organisent-ils selon une grille dualiste :

« État »	Barbarie	Civilisation
Élément	feu	bois
Paysage	lande	pins
Acteur	berger	cultivateur

Ce qu'il faut souligner, c'est la complémentarité de chacun des termes. « *Fait-on du feu pour adorer le bois (...) ou brûle-t-on le bois pour adorer le feu ?* » interroge Bachelard (11). Les deux éléments organisent notre monde et si la plupart des auteurs se situent dans le camp civilisé, il est des barbares qui choisissent la lande et le berger.

L'ENJEU DU FEU

Tout texte sur les incendies dans les landes — mais nous ne prétendons pas les avoir tous retrouvés — commence par des considérations sur les désastres : « *les magnifiques forêts du Sud-Ouest de la France n'ont cessé depuis qu'elles existent d'être la proie de ce fléau, à chaque période de sécheresse. Aussi les propriétaires en étaient-ils arrivés à hésiter devant les frais de nouveaux peuplements et beaucoup laissaient-ils la terre en friche après l'incendie.*

Ils n'étaient pas les seuls à souffrir de ces désastres périodiques : la population entière

des communes sinistrées était réduite presque à la misère, et l'industrie régionale s'en ressentait. La répercussion allait même plus loin et atteignait la richesse nationale elle-même » (8).

Sont donc énumérées les victimes : les propriétaires, les résiniers et ceux qui vivent de leur consommation et enfin, la nation, privée de bois. Il s'agit de considérations strictement économiques. Un incendie peut ruiner une personne, ou plutôt une maison. Mais il n'y a pas que cela.

Un document écrit par E.R. Lafon de Pissos en 1935 (9) étudie les causes de 13 incendies entre 1880 et 1935 dans la Grande Lande :

Foudre	4	CIEL	4
Chemin de Fer.....	2	MACHINES	4
Tracteurs	2		
Accident ou malveillance	2		
Incinération mal dirigée.	2	HOMMES	5
Accident automobile ...	1		

On le voit, les causes également réparties accusent le Ciel, les hommes et la technique. Ces trois éléments constituent l'enjeu du débat et en 1872 paraît édité par l'Imprimerie nationale un gros *in octavo* de 417 pages : « *Enquête sur les incendies de forêt dans la région des Landes de Gascogne* ». La multiplication des incendies inquiète l'administration qui organise une grande enquête orale ou écrite à laquelle participent une centaine de notables. La répartition professionnelle des 49 qui ont répondu par oral se présente ainsi :

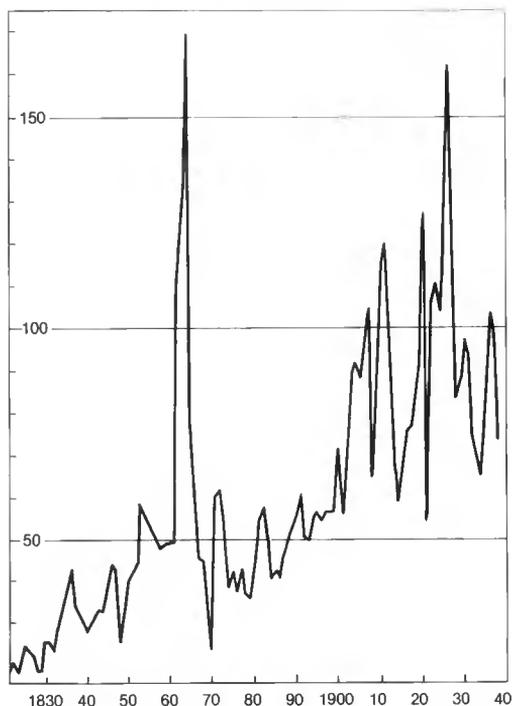
— Négociants	4 %
— Fonctionnaires et employés	14 %
— Professions libérales	18 %
— Propriétaires	30 %
— Sans profession indiquée	34 %

Le tiers de ces personnages ont un mandat électif, maire ou conseiller général. Il s'agit donc sans conteste de ce groupe de personnes qui ont organisé la vente des communaux afin de les acheter eux-mêmes et de les enrésiner (10). Si leur avis est sollicité, c'est que le pays est en plein bouleversement.

• La loi de 1857 a contraint les communes à ensemençer la lande et cela s'est fait par la vente et parfois la répartition des communaux. Les troupeaux et leurs bergers ont été chassés des semis et leurs parcours ont été réduits d'autant. Le mouton devient un animal dangereux susceptible de détruire les jeunes pins.

• Cette loi a été appliquée d'autant plus facilement que ceux qui la mettaient en œuvre, les municipalités, vendirent les vacants aux conseillers municipaux. De plus la résine, débarrassée par la guerre de Sécession de la concurrence américaine, atteint des prix inimaginables permettant de financer ces achats (voir graphique n° 1).

GRAPHIQUE N° 1
ÉVOLUTION DU PRIX RÉEL
DE LA RÉSINE
(base 100 en 1927)



Sources :
— prix nominal de la barrique de résine SARGOS (R.). — *Contribution à l'histoire du boisement des Landes*, p. 506 et 708 ;
— indice des prix de gros de 1914 à 1938 MARC (A.). — *L'évolution des prix depuis cent ans*. Que sais-je ?, p. 119.

• Ces événements se sont répercutés dans le domaine religieux. La déchristianisation révolutionnaire s'est perpétuée jusque vers 1840, date à laquelle la lande, devenue pays de mission, s'est massivement convertie, 90 % des femmes et des hommes fréquentant la messe et pratiquant les pâques. Mais en 1865, les hommes ont brusquement cessé d'aller à l'église.

• C'est qu'en même temps le taux de natalité chute, passant de 35 ‰ à 25 ‰ indice de la généralisation des pratiques restreignant les naissances.

• Enfin et surtout — mais pourquoi ne pas voir une vengeance divine ? — dix années noires s'abattent sur le pays à partir de 1866 : la résine ne se vend plus, les épis de seigle gèlent au printemps, le maïs crève de sécheresse l'été, ainsi que la bruyère, ce qui entraîne la mort des ruches. La région est ruinée et affamée et des secours doivent être distribués. Il est facile aux opposants d'attribuer ces malheurs au nouveau régime.

Devant le désespoir qui accompagne cette situation, les notables sont divisés et leurs dis-

cours s'organisent autour de deux systèmes :

— Certains affirment que « le feu prend presque toujours dans les anciennes landes communales vendues ou non mais ensemencées pendant les vingt dernières années, ce qui donne à penser que les incendies sont le fait des pasteurs et doivent être attribués à la malveillance ». En conséquence, « il serait opportun de n'accorder aucune tolérance aux pasteurs puisque ils sont les auteurs du mal ». La solution réside donc dans la création d'associations contre l'incendie entre propriétaires et la disparition des troupeaux.

— A l'opposé, d'autres parlent d'« imprudence » et considèrent que les moutons restent la grande richesse du pays.

Ces positions peuvent être schématisées ainsi :

Causes	Prévention	Attitude sur l'association contre l'incendie	Position à l'égard du régime pastoral
imprudence	—	—	pour
malveillance	répression	pour	contre

— Les connotations des termes utilisés pour décrire les causes signalent l'attitude adoptée : allumés volontairement, les incendies relèvent de la répression, les propriétaires doivent s'associer pour les combattre, et bergers et troupeaux doivent disparaître au profit des pins.

— A l'inverse, les défenseurs du régime pastoral n'ont pas besoin de réclamer de nouvelles formes de regroupement : les anciennes bien que fort discrètes, souvent organisées par quartier, conviennent parfaitement. Dans ces conditions, toute prévention n'a aucun sens et les incendies ne sauraient être dus qu'à l'imprudence.

Cette attitude envers l'incendie, issue de certaines relations avec les pins et les moutons, reprend des positions formulées dès le début du siècle. D'un côté, le Maître des forges d'Ychoux, Larreillet, dans « *Quelques idées sur l'amélioration dont on croit les landes susceptibles* » (1836) propose le développement des pins seuls capables de fournir du charbon à ses hauts-fourneaux. Trente ans avant, un gros propriétaire, Poyfere de Cere, défendait en 1808 dans un « *Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine du département des Landes* » un développement de la

région par l'accroissement de la productivité agricole et l'amélioration des races.

Dès le début du siècle, deux positions divisaient la classe dirigeante de la lande : d'un côté les disciples des Physiocrates misaient sur l'agriculture, le mouton et la lande ; de l'autre, des Saint-Simoniens avant l'heure insistaient sur les forges, l'industrie et les pins. Ces deux doctrines déterminaient des attitudes différentes face à l'incendie.

Cela ne voulait pas dire que les partisans des pins n'intégraient pas les incendies dans leur propre stratégie. Regardons ce qu'en dit Larreillet à propos des modalités d'aliénation des communaux : « *les ventes aux enchères auront l'inconvénient d'appeler des étrangers, même des compagnies qui, par spéculation, achèteront des quantités de landes sans que leur jouissance puisse être modifiée. Ils seront repoussés par les habitants. On a dit quel est le résultat de ces oppositions (l'incendie)* ». Ici, le feu brandi comme menace sert à s'opposer aux modalités de vente de tout bien public, c'est-à-dire à l'adjudication, au profit — chose illégale et souvent condamnée par les Préfets — de ventes de gré à gré. Donc les Notables qui organiseront les transactions les achèteront sans concurrence possible, fondant ainsi de formidables fortunes (12).

Tout le monde semble donc trouver son compte dans l'incendie : les partisans de la disparition des communaux pour exclure les « étrangers » ; ceux qui défendent les parcours parce que grâce à eux l'avancée des pins est retardée, surtout quand la résine se vend mal. Pour tous le feu est donc bien utile car s'il est une menace, il sert aussi à menacer.

LE MONDE DU FEU

Tout au long du 19^e siècle, pèse sur les forêts toutes nouvelles la menace des « incinérations mal dirigées », marque de la rencontre de deux mondes et de deux attitudes par rapport au feu. Les archives fourmillent de phrases comme « *cet incendie est attribué à l'imprudence de quelques pâtres, dont on ignore le nom, lesquels pour régénérer les pâturages et détruire les buissons avaient mis le feu à des bruyères d'où il ne tarda pas à se communiquer aux pignadas* » (13). Régulièrement les bergers mettent le feu à la lande et leurs ennemis sont sévères à leur égard : « *La multiplicité des incendies dans les Landes réclame toute la vigilance des administrations locales aussi bien que des propriétaires. La plupart de ces incendies proviennent de l'usage qu'ont les pasteurs d'incinérer les landes pour en améliorer le pacage et d'y brûler des bruyères pour se chauffer ou faire cuire leurs aliments. Quand ces bruyères sont en feu, il suffit de quelques rafales de vent et de quelques racines sèches pour allumer d'immenses foyers. Plusieurs arrêtés préfectoraux ont réglé cet usage, mais ils sont méconnus. Il est tout à fait indispensable que les maires et la gendarmerie veillent à la stricte exécution de ces arrêtés et que les contrevenants soient rigoureusement poursuivis* » (14).

Quels sont ces dangereux personnages ? Dans les cartes de la fin du 18^e siècle, au-delà des maisons en rose entourées de champs bruns et de pins verts un néant uniforme s'étend et rien, ni ruisseau ni chemin ne le traverse ; seule la route royale s'y aventure à grand peine. Ces immensités vert pâle presque blanc, constituaient le monde du berger. Cet errant, un peu semblable à Pierre Maury, le pâtre du Montaillou de Le Roy Ladurie, hésite entre la sauvagerie et la sage se, bien que cette dernière ne soit peut-être que celle du bon sauvage. « *Ici vivent, éci Arago en 1863, des êtres sauvages, des hoines abrutis sans être pervers, des peuplades de bergers-chasseurs qui naissent, vivent et meurent effrayés du tumulte*

des bourgs qui marquent les limites de leurs excursions » (15). Le célibat constitue leur premier caractère. A Sanguinet en 1819, un seul des six bergers a une épouse et la mention de métayer lui est accolée pour bien souligner cette originalité. De plus, l'aîné, chef de maison, ne saurait s'occuper des bêtes. Le berger sera donc un cadet, soit qu'il garde le troupeau familial, soit qu'il se loue pour l'année aux foires de la Saint-Michel ou de la Saint-Martin. Sa place dans l'espace familial où au début du 19^e siècle la famille nucléaire ne constituera pas plus de 40 % des cas, ne sera que très limitée. Son lieu d'expression qui ne peut être l'exploitation et la culture sera donc la lande. Il saura y déterminer « *le lieu précis où en plein ciel un œil expert perçoit les étoiles* » (16). Il racontera au grand folkloriste Félix Arnaudin la plupart des contes recueillis.

L'un des plus beaux, raconté vers 1875 par « *lo Matoshe* », berger à Solférino (17), introduit l'un d'entre eux, certes un peu bizarre puisque il savait un peu lire, dans le monde des fées qui constitue à l'évidence l'envers de celui des bergers : « *aquí miralhs, aquí bashets, e hardes d'un estrems e hardes de l'aut. (...) Puisque vit un gar de hemnas que s'en arriden de cap ad et, me ta beròias et ta bèras, qu'era un plaïsr d'ic veder (...) Quan estot hart, las hadas qu'o miaren en un leit ta bet s'i goseve p'ajacar. Acò n'es pas me lo gas de la bòrda, se's pense, m'i carguèri pas lagas* ». (« *Ici des miroirs, ici de la vaisselle, ici des vases, et des vêtements d'un côté et des vêtements de l'autre (...) Puis il vit un groupe de femmes qui riaient en face de lui mais si jolies et si belles que c'était un plaisir de les voir. Quand il fut rassasié, les fées l'amenèrent sur un lit si beau qu'il n'osait pas s'y coucher. Ce n'est pas le grabat de la bergerie de paille, se dit-il, je n'y attraperai pas de tiques* ».)

Leur vie était frugale entre la lande et les bergeries ; souvent ces cadets étaient célibataires. Ils se retrouvaient entre eux le lundi de Pâques pour l'omelette ou dans des foires pour échanger des clochettes afin que leur troupeau, chaque bête étant un élément de l'orchestre, produise un bruit harmonieux dans l'immensité de la lande. Telle était la façon de vivre de ces personnages qui jouaient avec le feu et cette pratique de l'incinération ne contribuait guère à les intégrer à la vie des bourgs où peu à peu les propriétaires venaient s'agglomérer. Ils devenaient de plus en plus étrangers aux nouvelles valeurs fondées sur les pins et la résine.

B. TRAIMOND

Car la lutte contre le feu devient peu à peu une valeur essentielle de la société landaise. Dès 1813, nous avons une description du comportement des landais et il est possible de dire qu'il n'a guère changé : « *Je crois devoir vous donner les détails de l'incendie qui vient de se manifester dans la forêt dite de Nezer, commune du Teich, dans l'après-midi de ce mois, écrit le maire de Gujan (Gironde) le 29 août 1813. Je n'en fus averti que le soir vers sept heures et demie ; je fis de suite battre la caisse et le tocsin ; le peu d'hommes qui étaient dans la commune se préparent à marcher presque tous et courent au feu joindre les habitants du Teich qui étaient déjà dans la matinée du jeudi à bonne heure. Je fus moi-même et nous parvîmes totalement à éteindre les flammes mais il restait du feu sous terre qui était annoncé par de petites fumées qui en sortait de dedans la terre par tems.*

En effet, vers les dix à onze heures le midi, grande chaleur et grand vent d'est très chaud ; dans un endroit où il n'y paraissait pas même de la fumée, où je faisais moi-même la tournée de surveillance sur mon cheval accompagné de quelques autres personnes, il se leva un tourbillon de feu et de flammes de 15 à 20 pas de nous, le peu de monde qui gardait là était déjà faible. Je cris moi-même au feu et au secours, que le feu se ralumait, il si rendit du monde qui était épars ça et là à même surveillance et ce ne fut qu'après quelques heures

de tems et beaucoup de peine que nous parvîmes à l'éteindre, mais toujours de nouvelles craintes de la voir réalumer.

Le monde qui était là était déjà très fatigué n'ayant presque rien mangé de toute la journée et tard il fallait les congédier. Cependant nous aurions été sans doute été secourus et relevés par les habitants de la Teste, qui en furent avertis par nous dans la nuit du 25 au 26, mais les apparences du feu d'être éteint le matin par les apparences de la fumée qui avait cessé, ils ne bougèrent pas ; deux personnes ayant un absolu besoin de se retirer, elles se retirèrent après nos ordres et la nouvelle se porta à Gujan même à La Teste que tout était hors de d'enger, et dans l'après-midi, ayant appris de nouveau, la nouvelle manifeste de dix à onze heures, ils partirent et se transportèrent dans la soirée au lieu de l'incendie où tout était calme, le feu éteint mais toujours quelque petit fumet souait de la terre et on trouva à propos de se retirer d'après nos mesures » (sic) (18).

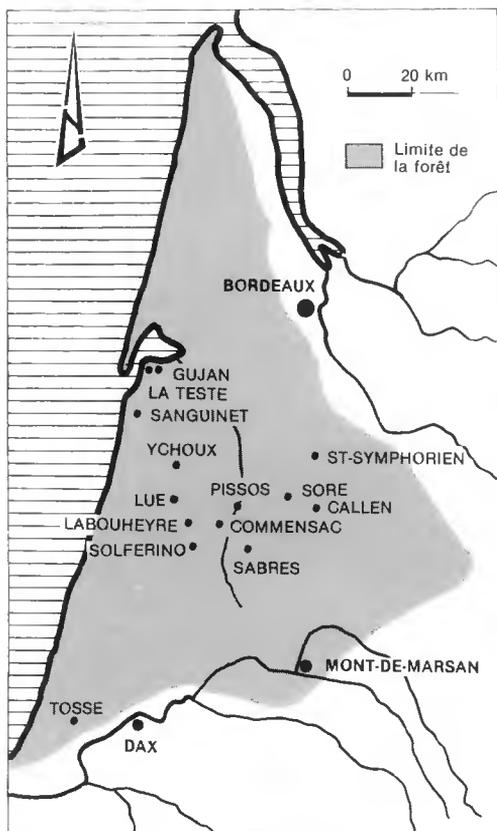
Ce texte, au travers de ses gasconismes et grâce à eux, nous donne le récit d'un incendie qui pourrait être fait aujourd'hui : le rôle du Maire, l'intervention de la population, la nécessité de veiller, la critique du village voisin, tout s'est perpétué. Ainsi, pour 1943, avons-nous le nombre de participants à la lutte contre le feu dans une série de communes landaises (19) .

Date	Lieu	Nombre de personnes	Nombre d'hectares brûlés
8 mars	St-Symphorien, Sore	300	500
20 mars	Callen	300	500
25 mars	Solférino	300	500
7 avril	Lue	300	18
20 avril	Pissos	700	1 000
25 avril	Labouheyre	300	5 000
26 avril	Pissos, Commensac	700	3 000
28 avril	Lue	1 500	900

Cela se passait en pleine Occupation alors qu'un certain nombre de prisonniers restaient en Allemagne et dans une zone très peu peuplée d'une densité d'environ 10 habitants au kilomètre carré. C'est dire que le feu mobilise tous les hommes valides.

Aujourd'hui, la présence de pompiers forestiers professionnels arrivant en quelques minu-

tes en n'importe quel point de la forêt limite la taille et la durée des incendies, rendant souvent superflue la venue de la population. Pourtant s'ils se multiplient, ce qui arrive en période de sécheresse, la veille du feu jusqu'à la pluie suivante reste nécessaire et, à cette occasion, les mobilisations d'autrefois retrouvent leur place.



Cet élan vers les incendies, unanime et accepté par tous, semble en contradiction avec l'attitude des bergers. C'est qu'il s'agit d'abord d'un groupe marginal mais de plus qui se considère lui-même comme différent. A Tosse, avant la Révolution, ils refusaient de participer aux corvées pour les routes royales car, en tant que pasteurs, ils en étaient selon eux exempts (20). De plus pour mieux affirmer les valeurs d'un groupe, il devient nécessaire de désigner les exclus, les « tenants du Front Populaire » à Labouheyre en 1942, mais auparavant les bergers. Les pasteurs, jouant avec le feu, concouraient à la reconnaissance du danger du feu ; chassés par les pins, ils ont été remplacés. Les incendies peuvent être utiles.

LA FONCTION DU FEU

En 1942, en pleine Occupation, l'association de défense contre l'incendie de Labouheyre se plaint au général Mességué, directeur de la Défense contre l'incendie : « Travaillée depuis longtemps par les tenants du Front Populaire

et par quelques commerçants qui se font leurs complices, la population, en grande partie, refuse d'aller au feu :

« Ce ne sont pas mes pins qui brûlent... »
 « On sonne le tocsin, c'est le moment de se cacher »
 « Combien me paiera-t-on ?
 qui me paiera ? »

Voilà les propos que ceux qui ont des oreilles peuvent entendre. » (21).

Ce discours en rupture avec l'unanimité de rigueur contre le danger ne peut s'exprimer que parce qu'il en a l'occasion. Profitant du rapport de forces favorable grâce aux troupes d'occupation, l'incendie sert ici à dénoncer le Front Populaire et ses partisans. Nous avons déjà vu que la menace du feu justifiait pour Larreillet l'exclusion des étrangers de l'achat des communaux. L'incendie sert à affirmer un conformisme et constitue un instrument de contrôle social.

Dans un quartier d'un village de la Grande Lande, au printemps 1942, plusieurs incendies se déclarent successivement dans les propriétés d'un riche habitant d'une commune voisine. La gendarmerie estime qu'il « est peu estimé par ses métayers et d'autres personnes ». Le Général Mességué, directeur de la Défense contre les incendies, dont on a déjà parlé, signale qu'il a « pu recueillir des habitants de ce quartier dont je n'ai pas retenu le nom la déclaration selon laquelle A et B pourraient bien connaître la cause de cet incendie » et les interrogatoires commencent ;

Regroupés, les thèmes abordés par les enquêteurs et les suspects sont ainsi formulés :

Sur des paroles :

— « Il nous a été rapporté qu'au mois de mars 1942 vous auriez dit à une dame qui venait vous annoncer que le feu avait pris à Escource : il pourrait bien y en avoir ici également ».

— « Il nous a été rapporté que vous trouvant dans un café de... un certain dimanche vous auriez dit : aujourd'hui il n'y a pas de feu, il pourrait peut-être y en avoir samedi prochain ».

— « Eh, a répondu, il y en aura (du feu) si on le met ».

Sur les relations avec la victime des incendies :

— « M.C. est le propriétaire le plus riche de la commune et fait le plus d'envieux ».

— « *Je ne crois pas que D. ait quitté M.C. en bons termes* ».

Sur l'attitude pendant l'incendie :

— « *M.E., au lieu de combattre l'incendie s'était occupé de sauver ses outils. Il a regardé impassible le feu se développer et n'a pris aucune disposition pour le combattre* ».

— *Le manque d'empressement de E. m'a immédiatement paru bizarre* ».

— « *Au troisième incendie, E. était chez lui et faisait la sieste quand l'alerte a été donnée. Il n'a quitté sa maison que lorsque il a été appelé par sa voisine. Ce fait m'a paru anormal étant donné que dès l'annonce du feu tout le monde est parti pour le combattre. E. est arrivé sur les lieux lorsque l'incendie était éteint* ».

— « *N'est-ce pas pour que l'on vous voie que vous êtes passé par le bourg au lieu de passer par la piste ?* »

Cette enquête paraît caricaturale. D'abord, des propos de café sont relevés et bien sûr présentés comme des demi-aveux par ceux qui les auraient entendus. Ensuite, les relations conflictuelles avec les victimes sont mises en avant. Enfin, et cela nous semble le plus significatif, ce qui est reproché, c'est l'attitude pendant l'incendie. Mieux, alors que la première partie de la phrase innocente E qui « était chez lui et faisait la sieste », ce dernier est cependant accusé de « n'avoir quitté sa maison que lorsqu'il a été appelé par une voisine » c'est-à-dire après les autres. L'accusation se maintient donc mais change de sens. Le coupable n'est plus celui qui met le feu mais celui qui ne va pas l'éteindre. Le suspect devient une sorte d'« allié objectif » de l'incendie puisque il ne le combat pas mais cela donne une nouvelle fonction au feu : il cristallise un conformisme social, l'adhésion aux normes du groupe, et il organise la participation à ses valeurs. Et d'ailleurs, selon un témoin, E., toujours lui, « *est un individu mécontent de son sort qui parle inconsidérément et passe pour être brutal* ».

Dans la lande de 1942, en pleine Occupation, il n'y a plus d'alternative. La classe dirigeante n'est plus divisée sur la place à accorder aux pins. Au contraire, elle organise l'unanimité pour leur défense, et la position des bergers n'est plus un objet de discussion mais leurs incinérations sont des crimes. Il devient nécessaire de pourchasser ceux qui n'adhèrent pas à l'idéologie dominante et à sa manifestation quasi rituelle, la course au feu, la lutte

contre l'incendie. Celui qui passe par le bourg au lieu d'aller au plus court, celui qui parle trop mais aussi celui qui n'est pas content de son sort ou qui « tient pour » le Front Populaire font cause commune avec le feu. Il devient impossible d'appartenir au camp des barbares. Il faut les éliminer ou plutôt les mettre hors d'état d'apparaître, car, en définitive nul n'est jamais inculpé.

Un an après cette affaire, dans une commune voisine, un résinier suspect est interrogé. Ici aussi la rumeur l'accuse : il a récolté la résine quelques jours avant l'incendie. Voici son récit :

« *J'ai pris le vélo et mon sac et je suis parti au milieu de mes pins pour mettre dans l'eau qui se trouvait dans un baquet les trois outils dont je me servais (au lieu d'aller vers l'incendie). Ensuite je me suis rendu par la piste au premier tas de sciure de bois, c'est-à-dire à 200 mètres du lieu où s'était déclaré l'incendie. N'ayant vu personne à proximité, je me suis rendu à mon domicile pour y chercher des bottes et un appareil Vermorel (sulfateuse qui projette de l'eau). Je suis retourné au feu (...) je me suis aperçu que l'appareil fuyait et je l'ai laissé à un kilomètre du feu. L'appareil que j'avais pris était neuf mais le tuyau était mal serré et j'avais oublié de prendre la lance. J'ai indiqué qu'un chemin existait pour traverser mes pins du nord au sud et j'ai quitté toutes les personnes présentes dans ce chemin afin de faire un contre-feu⁽²²⁾. J'avais besoin de placer dans un bac plein d'eau des outils dont je me servais, les outils que j'avais précédemment mis dans un autre bac sont ceux de mon père. Le contre-feu que nous avons fait n'a pas réussi et nous nous sommes décidés d'en faire un autre route de... Je ne fume pas mais je porte très souvent sur moi un briquet à essence que j'avais le jour de l'incendie. Je n'ai vu personne dans la matinée du 20 avril.* »

Entre son briquet, son amour du contre-feu et ses allées et venues, ce résinier apparaît bien « bizarre » et tout son comportement semble « suspect ». Jugeons-en : le feu prend, il s'en éloigne mais n'avertit personne, revient, repart, revient à nouveau, repart encore pour revenir. Ces allées et venues sont, en tout cas, contraires aux normes qui auraient consisté à d'abord aller prévenir, ce qu'il n'a pas fait et revenir aussitôt combattre l'incendie. Au contraire, par deux fois, il fait passer en premier lieu ses outils et ceux de son père en allant les mettre dans l'eau afin qu'ils ne brûlent

pas et ne se détrempe pas et ce n'est qu'ensuite qu'il va chercher un instrument pour éteindre le feu mais il revient les mains vides et pire, sans jamais rencontrer quiconque ? Au lieu d'avoir une attitude de participation à la collectivité, d'adhésion à ses valeurs, il affirme un comportement dans une certaine mesure anémique. Dès lors, comment s'étonner qu'il soit considéré comme suspect, que la rumeur l'accuse et se renforce en affirmant qu'avant le feu il avait fait sa récolte de résine, ce qu'il reconnaît d'ailleurs.

Nous comprenons mieux le rôle social de la lutte contre l'incendie. Instrument d'adhésion aux valeurs du groupe, elle permet de concrétiser son existence par l'organisation collective. Incarnée par le tocsin qui appelle tout le village, c'est-à-dire les hommes, elle apparaît

comme un lieu de sociabilité où les relations de voisinage et de quartiers sont fondues dans un ensemble plus large, celui de la commune et parfois même au-delà. La traditionnelle division du travail et de l'espace s'y affirme pleinement, les hommes combattant le feu dehors dans les pins, les femmes gardant la maison ; si l'incendie grandit et s'approche comme souvent en 1949, elles veillent toutes les nuits éteignant les écorces enflammées projetées à des centaines de mètres afin de protéger les bâtiments, les greniers à foin et surtout la meule de paille. Les incendies dans la lande ne jouent pas seulement un rôle économique considérable, ils contribuent puissamment à son organisation idéologique, ce qui les fait rentrer de plain-pied dans les fictions romanesques, dans la littérature de la région.

B. TRAIMOND
École des Hautes études en sciences sociales
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre d'Anthropologie des sociétés rurales
56, rue du Taur
31000 TOULOUSE

NOTES

- (1) BOLO (Ernest Etienne). — *Tout le dossier de l'affaire Bolo*. Editions Nouvelles Presses Parisiennes. Paris, 1973, 261 p.
- (2) MAURIAC (François). — *Commencement d'une vie*. Cité par Pierre Henri SIMON : Mauriac, *Ecrivains de Toujours*. Le Seuil. Paris, 1974, p. 124.
- (3) DELBOUSQUET (Emmanuel). — *L'Écarteur*. Albin Michel. Paris.
- (4) BARRANX (Serge). — *Le Feu est dans la Lande*. Bordeaux, 1945.
- (5) MANCIET (Bernat). — *Lo camin de terra*. Orthez, 1976, p. 159.
- (6) TRIGEAUD (Françoise). — Itinéraires François Mauriac en Gironde, dans *Les Cahiers du Bazadais*, mai 1974, p. 63.
- (7) *Vérités sur les Landes et sur la culture forestière des pins*. Paris, 1841.
- (8) GIRARD (J.-M.). — Les incendies dans les forêts de pins, dans *Revue Economique de Bordeaux* t. XXIII, n° 152, juillet-août 1913, p. 65.
- (9) FERRAND (D.) et LABORDE (A.). — *Contribution à l'étude de la lutte contre les incendies dans les forêts de pins*. Bordeaux, 1917, p. 68.
- (10) SARGOS (Roger). — *Contribution à l'histoire du boisement des Landes de Gascogne*. Bordeaux, 1949, p. 17.
- (11) BACHELARD (Gaston). — *Psychanalyse du Feu*. Gallimard. Paris, 1978. Coll. Idées.
- (12) SOUMAGNE PAPY (C.). — L'Évolution d'une commune de la Grande Lande : Sore, dans *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud Ouest*.
- (13) Archives nationales françaises 7 9336.
- (14) FERRAND (Joseph). — *Les Landes de Gascogne*. Étude sur leur état actuel et sur les mesures à prendre pour hâter leur régénération. Paris, 1860.
- (15) ARAGO. *Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde*. Paris, 1863.
- (16) MANCIET (Bernard). — Les Landais de la Grande Lande, dans *Revue de Psychologie des Peuples*, 2^e trimestre 1970.
- (17) ARNAUDIN (Félix). — *Contes populaires de la Grande Lande*, première série. Sabres, 1977, p. 189.
- (18) Archives départementales Gironde 4 M 211.
- (19) Archives départementales Landes 4 Ms 17.
- (20) « Les nommés Pierre Darnères et Jean Laharie se disant pasteurs de brebis et résidant par une habitation dans la paroisse de Tosse en Maremne croient que leur qualité de pasteur les dispense de contribuer à l'imposition du rachat de la corvée ; c'est ce qu'ils sollicitent dans la requête que j'ai l'honneur de remettre sous vos yeux. Ils disent qu'on n'a jamais entendu dire que des pasteurs fussent sujets aux corvées. » Archives départementales Landes C 131 (13).
- (21) Archives départementales Landes 4 Ms 17.

B. TRAIMOND

(22) « Lorsque le feu prend dans une forêt de pins, ce qui arrive assez souvent par la négligence des pasteurs, on met le feu à un autre endroit de la forêt plus ou moins distant du premier embrasement selon que celui-ci a déjà fait plus ou moins de progrès. Il s'établit un courant d'air du premier embrasement au second et réciproquement, toutes les flammes se portent sur les arbres qui sont entre les deux. Ils sont consumés ; le feu s'éteint faute de nourriture et le reste de la forêt est conservé. » M. de Secondat, *Histoire naturelle du chêne*. Paris, 1785, p. 35.

SOURCES MANUSCRITES :

- | | |
|--|---|
| 1° - Archives nationales : | — 5 Ms 109, 118. |
| — F 7 2261-2295, 4037-4039, 9314-9317, 9336. | — 6 Ms 15, 17, 23, 41-84, 103, 105, 122, 196, 201, 320. |
| 2° - Archives départementales de Landes : | 3° - Archives départementales de la Gironde : |
| — 4 M 12, 15, 16. | — 4 M 217, 218. |

BIBLIOGRAPHIE

- ABBI ATECI (A.). — Typologie d'un crime : les incendiaires au XVIII^e siècle. *Annales E.S.C.*, 1970, pp. 229-249.
- BARRANX (S.). — Le feu est dans la lande. Bordeaux, 1945, 322 p.
- BARTHES (R.). — Mythologies. Paris, 1957.
- BERAL. — Les pignadas des landes. *Revue des Eaux et Forêts*, 10 novembre 1896.
- BERNARDIE (J.). — Organisation du corps départemental des sapeurs-pompiers professionnels de la Gironde. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 2, 1975, pp. 504-515.
- BETEILLE (J.-P.). — Les bergers et le feu dans les Pyrénées. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*.
- BLANC (E.). — Les landes, leur passé et leur avenir. *Revue des Eaux et Forêts*, 1883.
- BOLO (E.). — Tout le dossier de l'affaire Bolo. Paris, 1973.
- BORDES (R.). — Les incendies dans les Landes. *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1948.
- BOUVAREL (A.). — Les incendiaires. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 107-117.
- BRUTAIS (J.-A.). — Mesures contre les incendies dans les Landes sous l'Ancien Régime. *Revue historique de Bordeaux*, 1909, pp. 61-63.
- CALJOT (G.). — Rapport sur les incendies de forêt au Conseil général des Landes. Mont-de-Marsan, 1937.
- CLAVEL (G.), RAYET (G.). — Note sur les incendies dans les landes de la Gironde en 1893. Bordeaux, 1894.
- CLAVERIE (P.-A.). — Peut-on combattre les inondations ? Mont-de-Marsan, 1952, 5 p.
- COCULA (A.-M.). — L'homme et la forêt en Aquitaine à travers les délits forestiers au XVIII^e siècle. *Casteljaloux et la forêt aquitaine, Fédération historique du Sud-Ouest*, 1973, pp. 125-152.
- DEGOS (G.). — La Corse (libre opinion sur les feux de forêts et de maquis). *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 54-59.
- DELACASSAGNE. — Dunes et landes de Gascogne. Défense des forêts contre les incendies. Paris, 1900.
- DORLANNE (D.). — Les sylviculteurs en face du risque d'incendie. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 2, 1975, pp. 455-460.
- DOUSTIN (D.). — Organisation de la lutte dans le massif landais. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 2, 1975, pp. 500-503.
- DUBOURG (G.). — Étude sur les incendies de forêt dans la région landaise. Bordeaux, 1929.
- DUCHE. — Le crime d'incendies. Paris, 1913.
- DUMORA (A.). — Dans le Sud-Ouest, l'organisation de la défense contre les incendies de forêt. *Les Cahiers français*, 1961, pp. 6-9.
- ENQUÊTE sur les incendies de forêt dans la région des landes de Gascogne. Paris, 1873, 417 p.
- FAUGÈRE (H.). — Situation actuelle du système de défense contre les incendies dans le massif forestier gascon. *Revue forestière française*, n° 3, 1961, pp. 150-152.
- FAVRE (C.-P.). — Contre feu. Paris, 1965.
- FERRAND (D.), LABORDE (A.). — Contribution à l'étude de la lutte contre les incendies dans les forêts de pins. Bordeaux, 1917.
- FERRAND (J.). — Les landes de Gascogne. Étude sur leur état actuel et sur les mesures à prendre pour hâter leur régénération. Paris, 1860.
- GALLOY (P.). — Incendie du 28 août 1974 en forêt usagère de la Teste (Gironde). *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 192-193.
- GALLOY (P.). — La fédération girondine. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 2, 1975, pp. 448-454.

- GIRARD (J.). — Les incendies dans les forêts de pins. *Revue économique de Bordeaux*, 1913, pp. 537-544.
- JACQUOT (A.). — Les incendies de forêt. Paris, Nancy, 1903, 400 p.
- LAFARGUE (A.J.). — Incendies dans la lande. *Revue catholique de Bordeaux*, 1891, pp. 537-544.
- LANDES (Les), la lutte contre le feu. *L'orientation économique*, n° spécial.
- LALLEMAND (P.). — Incidences économiques des incendies. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 212-214.
- LARREILLET. — Quelques idées sur l'amélioration dont on croit les landes susceptibles. Mont-de-Marsan, 1836.
- LARROQUETTE (A.). — Les landes de Gascogne et la forêt landaise. Mont-de-Marsan, 1924. 404 p.
- LE CHATELIER. — Note sur les mesures à prendre pour prévenir la propagation des incendies dans les landes., s.d.
- LEGRAND (M.). — Incendies dans les forêts de pins du Marensin en 1755 d'après la correspondance de l'Intendant d'Etigny. *Bulletin de la Société de Bordeaux*, 1936.
- LEROY-LADURIE (E.). — Les paysans du Languedoc. Paris, 1966.
- LEROY-LADURIE (E.). — Montaillou, village occitan de 1294 à 1324. Paris, 1975.
- LOUTIES (V.). — Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant les mesures à prendre contre les incendies. Paris, 1902.
- LUGAT (V.). — L'armée des frappeurs combattant les incendies des Landes. Mont-de-Marsan, 1903.
- MANCIET (B.). — Les Landais de la Grande Lande. *Revue de psychologie des peuples*, 2^e trimestre 1970.
- MANCIET (B.). — Lo camin de terra Orthez. 1976.
- MATHIO (M.). — La culture méthodique du pin maritime et sa préservation contre l'incendie. Dax, s.d.
- MERCIER (C.). — Le massif landais. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 21-25.
- METAILIE (J.-P.). — Les incendies pastoraux dans les Pyrénées centrales. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 49, fasc. 4, octobre 1978.
- MILLIES LACROIX (E.). — Les incendies dans les forêts de pin dans les landes de Gascogne. Paris, 1901. 70 p.
- NICOT (C.). — La répartition des incendies dans le département de la Gironde. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 25-29.
- NICOT (C.). — Étude de la répartition des incendies en fonction des causes en Gironde. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 94-98.
- NICOT (C.). — Les relations de causes à effets entre les imprudences caractérisées, les causes accidentelles et la police forestière pendant les mois d'été en Gironde. *Revue forestière française*, n° spécial « Les incendies de forêt », tome 1, 1974, pp. 258-260.
- LOUDOT DE DAINVILLE (M.). — La défense des forêts d'après un mémoire inédit de l'an II. *Revue historique de Bordeaux et de la Gironde*, 1919, pp. 91-97.
- PAPY (L.). — Partie d'un programme économique landais. La question des incendies dans les forêts des Landes. Bordeaux, 1919.
- PAPY (L.). — Le pin. *Sud-Ouest économique*, n° spécial, 1927.
- PAPY (L.). — L'ancienne vie pastorale dans la Grande Lande. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, fasc. 1-2, 1947-48, pp. 5-16.
- PAPY (L.). — Les landes de Gascogne et la Côte d'argent. Toulouse, 1978. 191 p.
- POYFERE DE CERÉ. — Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine du département des Landes. Mont-de-Marsan, 1806. 29 p.
- POYFERE DE CERÉ. — Considérations sur les Landes. Mont-de-Marsan, 1835.
- POYFERE DE CERÉ. — Nouvelles considérations sur les Landes. Mont-de-Marsan, 1837. 29 p.
- RAFENOMANANA (J.). — Le boisement en pin maritime des landes de Gascogne et la défense contre les incendies. Mont-de-Marsan, Mémoire de stage, 1964.
- SARGOS (R.). — Contribution à l'histoire du boisement des landes de Gascogne. Bordeaux, 1949.
- SIGAUX (F.). — L'agriculture et le feu. Paris, 1977.
- SOU MAGNE PAPY (C.). — L'évolution d'une commune de la Grande Lande : Sore. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, avril 1973, pp. 169-184.
- SIMON (P.-H.). — Mauriac. Paris, 1974. 192 p.
- THORE (J.). — Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne ou aperçu topographique, physique et médical des côtes occidentales de ce même golfe. Bordeaux, 1810. 362 p.
- VIGEAU (A.-B.). — Monomanie incendiaire. Bordeaux, 1876, 20 p.